



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 décembre 2001

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 29 Novembre 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 14 décembre 2001

Subventions pour le protocole Sport de haut niveau

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON,
M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme Catherine REYSSAT, Mme
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, M.
Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Valérie
UZANU, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, M. Alain GARCIA, Mme
Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme
Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme
Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
Mme Nathalie HIBERT donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

Excusés :

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, M. Jean-Louis EPPLIN

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 décembre 2001

DELIBERATION D2014252001

Vie Associative/Jumelages

Subventions pour le protocole Sport de haut niveau

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :
Mesdames et Messieurs,
Sur proposition du Maire,
Après examen par la Commission Générale,

La Ville de Niort, soucieuse d'aider au développement du sport, et en particulier le sport de haut niveau, a élaboré,
conjointement avec les instances sportives locales, un protocole d'aide aux associations évoluant en Division Nationale

et participant par conséquent à des Championnats de France.

Les associations figurant dans le tableau ci-dessous remplissent les conditions fixées dans ce protocole.

1137	Club Hippique	29.989 F	<i>soit</i>	<i>4.571,79 Euros</i>
4082	Niort Hockey Club	59.493 F	<i>soit</i>	<i>9.069,65 Euros</i>
4014	Shotokan Karaté Do	8.623 F	<i>Soit</i>	<i>1.314,57 Euros</i>
6836	Stade Niortais Athlétisme	81.832 F	<i>soit</i>	<i>12.475,21 Euros</i>
		179.637 F	<i>soit</i>	<i>27.385,48 Euros</i>

Imputation budgétaire : 924.400.6574 #05964

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à signer ce protocole et à verser, aux associations ci-dessus, les subventions correspondantes.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé :

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)